n°39
février 2011

Le petit Bruyérois

Commune des Bréviaires

- Les vœux du Maire 2-7
- Le PNR 8-9
- Le SMAGER 10
- La CCE 11
- La vie culturelle 12
- Le coin des artistes 13
- Communiqué 14
- Le loto 14
- Le goûter de Noël 15
- État civil 15

Directeur de la publication
Yves Maury

Responsable rédaction
Régis Sadoux

Conception graphique et impression Créatis 01 30 62 01 37
Imprimé sur papier 100 % de fibres recyclées

ISSN : 1627-5284

Diffusion gratuite

www.mairie-breviaires78.fr

Les vœux du Maire

Réception du Nouvel An Les Bréviaires, 19 janvier 2011

M. le Président du Sénat (Gérard LARCHER)
Mme la Ministre conseillère générale (Christine BOUTIN)
Mme la Député (Anny POURSINOFF)
M. le Sous-préfet (Marc CHAPPUIS)
M. le Conseiller régional (Didier FISCHER)
Mme la Présidente de la Communauté de Communes des Étangs (Paulette DESCHAMPS)
Mmes et Mrs. les Maires des communes voisines, M. le Maire honoraire du Perray,
Mmes et Mrs les Adjoints, conseillers municipaux et communautaires.
M. le Conseiller du président du conseil général (Michel BES)
Mrs les représentants de la gendarmerie, Mrs les représentants des sapeurs-pompiers,
Mrs les représentants de l'Office National des Forêts
Mmes et Mrs les représentants des services de l'État, des organismes publics et d'entreprises privées
Mmes et Mrs les représentants des associations sportives, socioculturelles, caritatives et de loisirs

Mesdames, Mesdemoiselles,
Messieurs, Chers amis,

C'est avec beaucoup de plaisir que la municipalité et moi-même, nous vous accueillons aujourd'hui, toujours aussi nombreux à ce rendez-vous de début d'année. Votre présence est importante, c'est l'expression d'une fidèle solidarité dont nous avons tous besoin.
Ce moment privilégié de rencontre, de partage et d'amitié, me permet d'adresser a chacune et chacun d'entre vous, à vos familles, ainsi qu'a l'ensemble des Bruyerois nos meilleurs vœux de santé, de bonheur, d'épanouissement personnel, familial et professionnel.
J'ai, et nous avons tous, une pensée particulière pour ceux qui sont le plus démunis, qui souffrent de maladie, de solitude ou d'isolement et pour ceux qui nous ont quittés en 2010.
2010 à, 2011. Une année a pris fin, une autre commence. Avec l'espoir, toujours, que cette année nouvelle sera plus belle, plus lumineuse et source pleine de satisfactions personnelles et collectives.
C'est cela que nous exprimons en échangeant des vœux entre parents, amis, collègues, voisins. Plus qu'un rite social qui perdure, c'est aussi l'occasion pour une communauté de se retrouver et de raffermir le lien social qui fonde la vie collective.
Une vie collective que nous voulons riche et foisonnante à la hauteur de l'héritage culturel, patrimonial et spirituel que nous ont légué nos anciens.
Pour être exaucés, ces vœux doivent être arrosés… mais avant de rejoindre le buffet, avant l'échange de convivialité, je suis désolé, il vous faut subir, c'est la tradition mes chers amis, mon incontournable discours.
La tradition du 1er de l'an est aussi un moment ou l'on regarde derrière et loin devant.
On fait le point sur le sens de notre action, on l'évalue, on l'infléchit et on la renforce, en fonction de nos objectifs, de nos valeurs profondes mais aussi des évolutions réglementaires et de l'environnement politique qui pèsent sur nos choix et parfois les contraignent très fortement, trop fortement.
C'est le constat d'une quantité de travail et d'un engagement fort de chacun d'entre nous, élus et responsables associatifs, fonctionnaires et socio-professionnels, hommes et femmes d'église, bénévoles, ou encore simples citoyens s'impliquant dans la vie de la commune.
Et je voudrais profiter de ce moment un peu particulier pour vous rendre hommage, vous Mesdames et Messieurs, vous, qui à votre place, à votre façon, **œuvrez pour le bien commun.**
Non seulement vous faites fructifier l'héritage que nous ont légué les générations passées, mais vous consolidez aux côtés des élus, à nos côtés, cette communauté de vie et de destin à laquelle nous sommes tous très attachés et qui motive notre engagement dans la commune.

Une volonté plus que jamais nécessaire au regard des défis qui se présentent à nous en ce début d'année.

• **Défis mondiaux tout d'abord.** Chaque jour, l'actualité se charge de nous transmettre des images révoltantes de violence et de détresses humaines. De quelle influence dispose-t-on dans ce monde de plus en plus complexe, marqué, traversé de multiples fractures ? Notre histoire, notre rang de cinquième grande puissance nous oblige plus que jamais à des devoirs.

Le devoir d'abord, de porter haut et fort les valeurs universelles de la démocratie, de la justice, de la solidarité entre les peuples et du respect de la personne humaine. Il est devenu urgent, de construire une société internationale plus juste, plus respectueuse des intérêts de chacun et libérée de toutes les formes de dictature ou d'intégrisme qui asservissent les plus faibles.

• **Le devoir d'Europe ensuite.** Dans ce monde globalisé, fragmenté et instable, l'Europe apparaît comme l'un des rares îlots de paix et de prospérité. Son histoire, ses valeurs communes mais aussi, pourquoi ne pas le cacher, la préservation de ses intérêts, tout concourt à confier à l'Europe une responsabilité particulière pour porter dans le monde ce message de paix et de solidarité.

Permettez-moi de dire quelques mots sur les grands chantiers engagés sur le sol national.

Les plus importants aujourd'hui et qui nous concerne directement, la crise économique et sa relance, la réduction du chômage, l'arrêt des délocalisations, la réforme de la fiscalité, la réduction des déficits pour parvenir à 3 % du PIB sans augmentation générale des impôts, la mise en application de la loi portant sur le respect des engagements du grenelle de l'environnement.

En dépit de propos volontaristes et le lancement de nombreuses réformes, s'impose à nous, le constat d'une réalité économie qui peine à retrouver son élan et paralyse nos ambitions.

Autre chantier, la reforme des collectivités territoriales. Adossée à la suppression de la taxe professionnelle, principale ressource des collectivités territoriales, cette reforme jette le doute sur le devenir des territoires.

Si le changement est nécessaire, il faut dire que la récente loi nous y invite avec force, il convient de lui donner de la visibilité et de la justice. De nombreuses interrogations subsistent sur la pérennité des moyens accordés aux collectivités, avec à terme le risque d'un transfert de fiscalité sur les ménages, aggravant ainsi les inégalités sociales.

Dans le contexte actuel préoccupant, je pense que l'échelon local que représente la commune reste essentiel, avec la force de sa proximité, ce lien irremplaçable aux citoyens, ne doit pas être éloigné du centre des décisions. **Elle est l'école primaire de la démocratie.**

La commune, est le lieu par excellence où s'exerce la démocratie, le terreau dans lequel la République puise ses racines et sa vitalité.

Ce qui lie une communauté, c'est la conscience individuelle et partagée de ses obligations envers les autres, envers la collectivité.

L'examen attentif de ce qui fait la réalité du fonctionnement de nos collectivités, montrent que nous

savons placer notre action au service de l'intérêt général et accepter des contraintes, des efforts, dès lors que nous nous retrouvons dans un projet collectif fédérateur qui refonde notre communauté de valeurs et de destin.

Des valeurs universelles d'abord, sur lesquelles se repose notre vie commune : la liberté, l'égalité et la fraternité.

Un destin partagé ensuite, dans lequel chacun, quelles que soient ses origines ou son lieu de résidence, doit pouvoir trouver des perspectives d'épanouissement et de réalisation de soi.

C'est en partageant la préoccupation constante d'œuvrer pour le bien commun, avec l'ambition de faire en sorte que les fruits du progrès soient également partagés sur ce territoire, que nous conforterons les solidarités entre les générations et les habitants…

Les vœux du Maire

Réception du Nouvel An Les Bréviaires, 19 janvier 2011

• La première de mes convictions est qu'il faut que nous sachions préserver la force de notre identité et la qualité de notre cadre de vie.

Avec les reformes telles que : la suppression de la taxe professionnelle et la reforme des collectivités territoriales, même si l'État se veux rassurant pour l'année 2011 par la mise en place de compensation relais de la TP, nous savons que nous pourrons de moins en moins compter sur son aide financière pour des raisons économiques, mais aussi parce que la logique fondamentale de la décentralisation veut que le relais soit pris dans ce domaine par la collectivité propriétaire.

Alors, saurons-nous trouver les ressources nouvelles auprès des autres collectivités locales, des grandes communautés de communes ou d'agglomération, des particuliers et voire des fonds privés pour assurer cette mission ? **Là aussi l'État devra rassurer.**

Comment ne pas évoquer le magnifique cadre de vie dans lequel s'inscrit notre commune ?

Ce patrimoine naturel (très convoité, notamment par les gens du voyage) : notre forêt, nos étangs, notre agriculture, nos élevages, nos haras. Un patrimoine qui mérite que nous sachions le gérer, le protéger dans la durée et aussi de le valoriser. **Il devrait devenir une ressource d'avenir grâce à la création, enfin, du pôle cheval du sud Yvelines** mais aussi à travers le développement du tourisme vert.

Le conseil municipal, après avoir été dans sa majorité très frileux, a décidé le 14 janvier 2011 l'adhésion de la commune au PNR. Cette démarche considérée comme politiquement correcte, mérite cependant quelques explications.

Une adhésion décidée, après concertation et engagement des responsables du Parc pour que l'ensemble du territoire de la commune, cette fois, soit une pris en compte, y compris, le site sensible du caravaning.

Je rappelle que ce caravaning de loisirs comprend 340 lots, 1 000 habitants dont de nombreuses familles en grandes difficultés, voire pour certaines plongées dans la précarité et la pauvreté.

Bref, en restant au service de tous, en renforçant toujours plus l'égalité des chances, en travaillant à l'aménagement et à la cohésion de notre territoire et en aidant à l'épanouissement de tous.

C'est cela l'ambition de la République, à laquelle, chacun d'entre nous ici présent, apporte une contribution essentielle par son engagement public, religieux, associatif ou encore économique. **Cela s'appelle la citoyenneté.**

Si nous voulons perpétuer nos valeurs, nos traditions, notre savoir faire, construire notre avenir, alors nous devons tous nous mobiliser, nous rassembler, faire de tous nos lieux de vie des communautés vivantes et solidaires d'hommes et de femmes qui y croient, qui en veulent, pour eux-mêmes, pour leur enfants et pour tous les autres.

C'est ainsi que nous donnerons à un sens à nos vœux.

Les enjeux que je viens d'évoquer impactent directement notre vie locale.

Quand j'observe l'évolution de nos villes, où certaines agglomérations qui affichent un nombre impressionnant d'habitants, je ne peux manquer de m'interroger.

Quelle peut être demain la place d'une commune comme Les Bréviaires avec ses 1 22O habitants dans ces grandes communautés de communes ou d'agglomération ?

Nos petites communes ont-elles encore un avenir ? Auront-elles encore un rôle à jouer ?

Je pense que oui, mais cela suppose de remplir un certain nombre de conditions dont je voudrais vous faire part.

À noter qu'il dispose d'un réseau d'assainissement déficient, 340 chasses d'eau s'écoulent sans bruits, mais pas sans odeur, vers les étangs de hollande… Lors de chaque classement, pour protection environnementale, décidé sur la commune le caravaning a toujours été écarté des périmètres, que ce soit le massif forestier, natura 2000 ou les zones sensibles par le département.

L'aide aujourd'hui proposée par le Parc pour la conduite d'une étude avec les différents services du Département, la Région et de l'État en vue de la requalification de ce site ne pouvait pas laisser indifférents la majorité des élus des Bréviaires.

• **Ma deuxième conviction** est qu'après avoir protégé ce patrimoine naturel, il importe que nous sachions renforcer l'attractivité de notre commune. Les atouts d'une communauté proviennent d'abord des hommes et des femmes qui la composent.

Encore faut-il qu'ils puissent s'y loger correctement, qu'ils puissent y trouver les services souhaités, qu'ils puissent y exercer tous leurs talents et qu'ils puissent disposer de revenus corrects pour y vivre.

Assurer ces fonctions essentielles aux Bréviaires n'est pas évident. Notre développement urbain devra tenir compte de contraintes multiples.

L'enjeu le plus important, dans les années à venir, pour une commune rurale comme les Bréviaires, **sera d'assurer la pérennité de son école.**

Continuer modérément cette offre diversifiée d'habitat, tout en veillant à la cohérence de ce développement urbain : mixité sociale, répartition spatiale des équipements urbains, animation et bonne desserte des quartiers et des hameaux. Mais l'attractivité d'une commune ne se mesure pas qu'à son offre d'habitat, sous peine de devenir une cité dortoir. Elle a besoin de services, de commerces, d'équipements. Aujourd'hui, nous avons enfin la chance, aux Bréviaires, de bénéficier d'un commerce multi services. Ce commerce de proximité crée par la municipalité, subventionné par la Région le Département et l'État a ouvert ses portes sur la place du village le 14 septembre 2009, fermé en juin 2010 (par le gérant, pour raisons personnelles) a été rouvert sous l'enseigne PROXI en septembre 2010. Aujourd'hui il propose avec grand succès : un point poste, les journaux, dépôt de gaz, livraison a domicile… on peut prendre un café, se restaurer sur le pouce.

Permettez-moi de féliciter Sylvie LANDOLSY notre ancienne secrétaire de mairie, devenue la nouvelle gérante, pour sa motivation, ses compétences, sa disponibilité sa gentillesse et son sourire… un premier trimestre prometteur et une grande satisfaction de nombreux habitants.

Le début de l'année c'est l'occasion de rappeler les différentes actions municipales.

La poursuite de la création de notre centre village a vu en 2010 :

- La réalisation d'un parking paysagé sur la place du village (60 places).
- La mise en place d'une salle préfabriquée destinée aux sports.
- L'étude sur la dernière zone constructible, prévue au POS, avec l'établissement public foncier des Yvelines de la réalisation de petits logements sociaux locatifs et en accession a la propriété pour les jeunes du village.

Autres chantiers communaux importants réalisés en 2010 :

- Après la mise en séparatif des réseaux d'assainissement, le lancement de la reconstruction de la station d'épuration du village.
- La poursuite des travaux d'extension du cimetière.
- La poursuite des travaux de mise aux normes de l'école.

Les principaux projets 2011:

- L'étude d'un contrat rural comprenant la réhabilitation et mise aux normes de la salle des fêtes, la garderie et la bibliothèque. Trois projets qui pourraient être réalisés sur 3 ans et bénéficier de 80 % de subventions : de la région et du département...

La poursuite de la reconstruction de la station d'épuration.

Les travaux de voirie, réparer les dégâts de cet hiver (à noter le défaut d'entretien des routes ONF : chemin de Malbranche et la Canarderie).

Enfin, l'attractivité d'une commune passe aussi par la prospérité de ses habitants.

Les vœux du Maire

Réception du Nouvel An Les Bréviaires, 19 janvier 2011

Dans un monde où les concurrences deviennent de plus en plus exacerbées, les collectivités publiques sont souvent démunies devant des délocalisations brutales, mais elles ne doivent pas rester sans moyens. (exemple : Conforama, le laboratoire Wayfarm et la Saur aux Essarts-le-Roi)

Nos Communautés de communes, doivent se doter aujourd'hui de toute une série d'outils favorisant l'accueil d'activités économiques.

Mais, toutes ces initiatives n'auront pas d'intérêt sans la présence de véritables acteurs économiques.

• Ma troisième conviction : **seuls, nous ne pouvons rien faire.**

Il est indispensable de et en partenariat savoir travailler en réseau, mutualiser nos moyens.

Cela a pu se faire tout d'abord grâce à l'existence de nos communautés de communes. Le couple commune /communauté de communes.

C'est à l'échelle supra communale qu'il nous faudra organiser encore davantage notre développement autour d'une démarche basée sur la **solidarité et la complémentarité.**

La coopération intercommunale est affichée comme étant la réponse appropriée pour relever les défis multiples auxquels les communes sont confrontées : défis d'aménagement, de développement durable, de satisfaction des citoyens à travers des équipements et des services de qualité, mais aussi défis financier, compte tenu de la raréfaction des ressources.

Tout ceci nous conduira à poursuivre nos réflexions pour définir, en 2011, le périmètre le plus pertinent pour notre future intercommunalité, en se posant la question du rapprochement avec d'autres intercommunalités.

Les options pour renforcer la cohérence de notre action, face aux communautés voisines, sont ouvertes. Elles doivent être étudies pour qu'ensemble nous puissions faire les choix les plus pertinents.

À noter, que la communauté de communes me convient mieux que la communauté d'agglomération. Elle est moins contraignante pour la commune.

Voilà les convictions essentielles dont je voulais pour faire part en ce début d'année.

La nouvelle année c'est l'occasion pour moi de saluer le travail accompli par le personnel communal et permettez moi d'associer le personnel intercommunal.

En assurant dans la discrétion, et l'efficacité, une tache en constante évolution, et ont peut dire en constante complication, nos agents ont acquis un mérite qu'il convient de souligner.

Apres les conditions climatiques que nous avons subies ces derniers jours, permettez-moi d'adresser mes remerciements pour son dévouement et son efficacité **à notre responsable technique M. Didier GAUDEMER.** Le déneigement des routes de la commune a été assuré au meilleur niveau de sécurité, je peux dire jour et nuit.

Merci à M. Gérard QUINAULT qui est venu, bénévolement, avec son matériel personnel, aider au déneigement des rues du village. Merci à Mme le Maire du Perray et ses techniciens. La mutualisation des moyens de nos deux communes sur nos routes départementales, nuit et jour, a été remarquable et

très efficace. **Bravos à tous.**
Merci également à l'ensemble des fonctionnaires des administrations d'État, souvent en première ligne face aux problèmes de notre société le personnel de la Région, du Département, de la Préfecture, de la Sous-Préfecture, de la Trésorerie. Je n'oublie pas les services publics, ou malheureusement ce qui en reste : DDE, EDF, GDF, France Télécom, La Poste…

Vous me permettrez de citer tout particulièrement ceux qui interviennent sur le terrain et dans des circonstances souvent difficiles : **la Gendarmerie,** mais également **les sapeurs-pompiers** qui méritent notre reconnaissance compte tenu des risques qu'ils encourent quotidiennement dans l'exercice de leurs missions.
Permettez-moi aussi de saluer les acteurs bénévoles de la vie associative qu'elle soit sportive, sociale, culturelle ou tout simplement citoyenne pour leur apport précieux au lien social et l'animation de notre ville.
Je voudrais également vous dire merci, à vous toutes et tous, pour tout ce que vous faites pour notre commune ; merci aux membres de mon équipe municipale sans oublier leurs conjoints.
Avant de vous inviter à vous rapprocher du buffet, je voudrais remercier toute l'équipe de notre comité des fêtes qui a fait beaucoup d'efforts pour que cette cérémonie soit une réussite, sans oublier les services municipaux.

Apres 10 années de vie municipale, vous pouvez compter sur notre engagement toujours guidé par notre passion, par nos valeurs de solidarité, de justice et de fraternité. On ne réussit rien sans avoir une vision commune, sans avoir de références partagées, sans donner un sens a ce que nous faisons ensemble chaque jour avec la passion du cœur et de la raison.
Permettez-moi en mon nom, au nom du conseil municipal et de l'administration municipale, de souhaiter à chacune et à chacun une très bonne année 2011 pleine de satisfactions.

Enfin, Si vous courez après le bonheur, n'oubliez pas pour autant, d'être heureux face à des petits riens quotidiens qui méritent l'enthousiasme :
- Prenez le temps d'apprécier le sentiment de bien-être qui peut s'échapper des moments en famille, autour d'une table composée de plats simples mais cuisinés avec amour.
- Prenez le temps d'écouter la musique de nos forêts quand le printemps s'annoncera.
- Soyez toujours capables d'être émus par un magnifique coucher de soleil, par les rires des enfants dans la cour de leur école, par la grâce du regard de grands-parents qui surveillent leurs petits enfants.

La mémoire est une activité très sélective. Elle trie. Elle rejette. Elle efface, mais Il est impossible de vivre sans oublier. Il serait tout autant impossible de vivre en oubliant cette richesse quotidienne et simple que la vie peut nous offrir à chaque instant.
Que l'année 2011 nous apporte cette sagesse. Nous serons alors sur un chemin prometteur.

Je vous remercie de votre attention.

Le PNR

Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Le 14 janvier dernier, le conseil municipal des Bréviaires a voté l'adhésion de la commune au PNR de la Vallée de Chevreuse. Cette décision a été prise après un long débat qui a suivi les exposés du Président du Parc, Yves Vandewalle et de sa Directrice, Mme Le Lagadec.
Des questions légitimes se posent des lors que cet engagement s'étale sur 12 ans et qu'il représente un certain budget pour la Commune.

• Qu'est donc un Parc Naturel Régional ?

C'est une structure créée pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Peut être classé "Parc naturel régional" un **territoire à dominante rurale** dont les paysages, les milieux naturels et le **patrimoine culturel** sont **de grande qualité,** mais dont l'équilibre est fragile. C'est la préservation des richesses naturelles, culturelles et humaines (traditions populaires, savoir-faire techniques) qui est à la base du projet de développement des Parcs naturels régionaux.
Le classement en Parc naturel régional ne se justifie que pour des territoires dont l'intérêt patrimonial regroupe un ensemble de sites naturels, culturels ou historiques remarquables. Ce n'est pas une base de loisir ou un musée, mais bien un pays habité qui évolue au rythme de son temps.

Le contrat de Parc a pour objectif de sauvegarder au bénéfice de tous, un secteur rural de grande qualité au sud-ouest de l'Île-de-France, de préserver, de mettre en valeur et de faire connaître un patrimoine naturel, culturel et historique exceptionnel, de favoriser un développement économique respectueux de l'environnement, de contribuer à l'aménagement de ce territoire et de réaliser des actions expérimentales et exemplaires dans ces domaines.

• Que fait donc le PNR pour "protéger et mettre en valeur" ?

Son action générale s'articule autour des 3 axes :
- **Maîtrise de l'aménagement du territoire**
- **Protection et valorisation des patrimoines**
- **Maintien d'un territoire vivant**

Pour cela, Il dispose d'une équipe technique diversifiée et pluridisciplinaire, qui met en œuvre sur le terrain les programmes d'actions et constitue une force de propositions auprès des élus dans les domaines suivant :
- Aménagement rural, système d'information géographique
- Milieux naturels et environnement
- Éducation à l'environnement et aux patrimoines
- Communication et tourisme
- Patrimoine et culture
- Développement économique
- Architecture, urbanisme et paysage

Ainsi il en découle des prestations d''ingénierie, des conseils, et recommandations ainsi que des soutiens financier. Le Parc coordonne également les interventions des pouvoirs publics sur son territoire, réalise des actions expérimentales ou exemplaires et contribue à des programmes de recherche.

• De quels moyens financiers dispose le Parc ?

Le Parc naturel régional ne prélève aucun impôt direct. Il s'appuie uniquement sur les subventions qui lui sont allouées. Son budget est alimenté par les participations des membres de l'organisme, c'est-à-dire le Conseil Régional d'Île-de-France, le Conseil Général des Yvelines et les communes. Il est complété par une contribution du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire dans le cadre des contrats de projets État/Région.

• Combien l'adhésion au parc va-t-elle coûter à la commune des Bréviaires ?

Une cotisation de 4,5 € / habitant et par an.

• Y a-t-il de nouvelles contraintes pour la commune ?

Le Parc a un pouvoir réglementaire assez limité auprès des collectivités locales et des particuliers. Il n'a aucune compétence directe mais peut jouer un rôle incitatif important.
Le Parc ne modifie pas les règles communales. Les communes qui ont adhéré librement s'engagent à prendre des décisions fidèles à l'esprit de la Charte

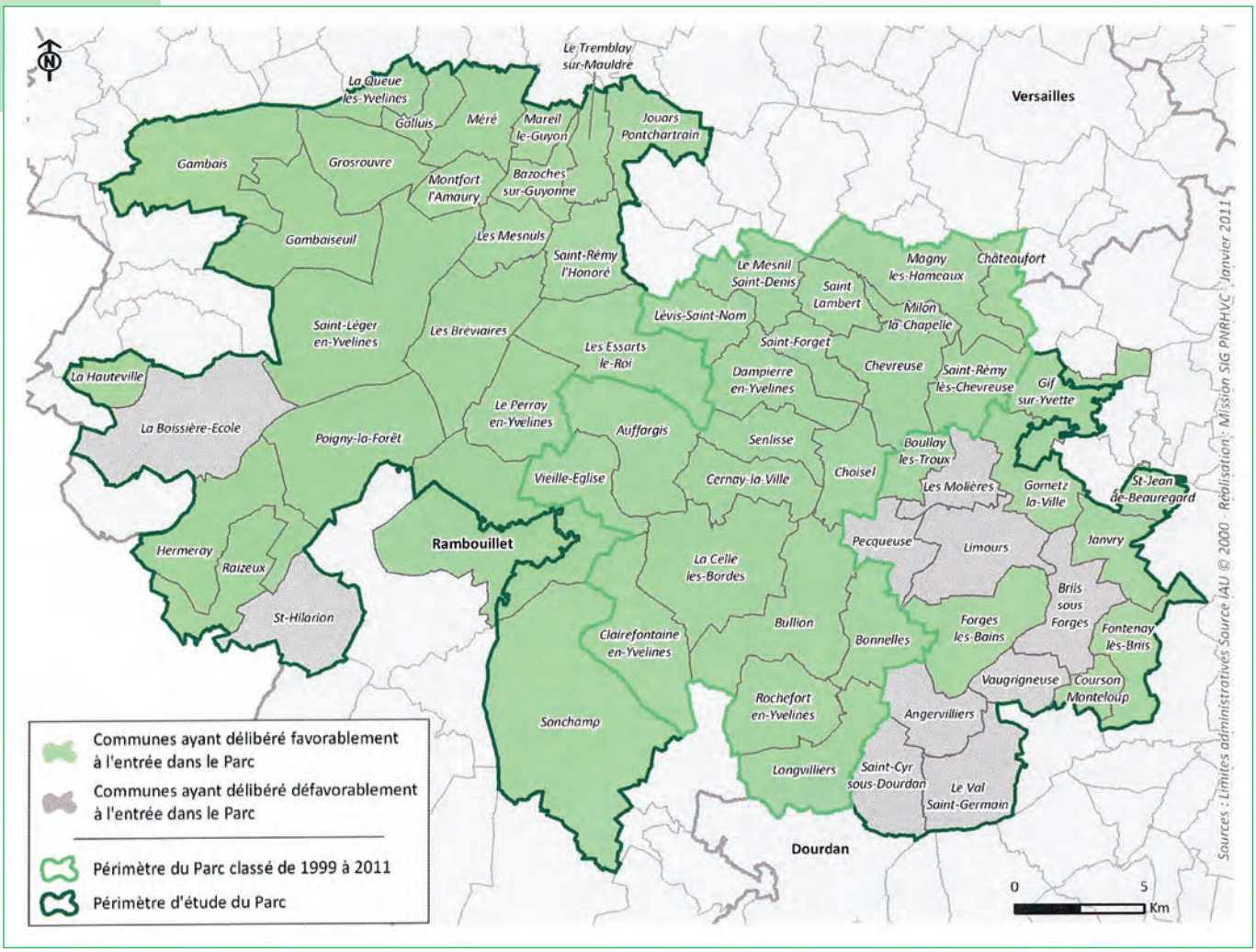

Le syndicat mixte du Parc consacre 85 % de son budget aux actions et subventions d'investissement en faveur des communes membres.

• Y a-t-il de nouvelles contraintes pour les habitants ?

Le syndicat mixte du Parc ne peut rien imposer aux habitants. En revanche, il apporte des aides, des conseils, et des subventions pour des projets conformes à la charte (création d'une mare, d'un verger, amélioration de l'habitat…). L'ingénierie de ses spécialistes est gratuite et disponible pour les particuliers comme pour les communes. Il n'ajoute pas de contrainte supplémentaire. Il ne peut pas imposer par exemple à un agriculteur ou à une entreprise de modifier ses techniques de production, dès lorsqu'elles sont conformes à la législation.

En résumé que fait le Parc :

Pour les visiteurs ?

Des propositions :

- Chemins de randonnée et dépliants - Balades accompagnées - Sites remarquables à découvrir - Visites d'ateliers - Animations, spectacles.

Pour les habitants ?

Des conseils :

- Architecture/habitat - Jardin naturel - Haies, mares, clôtures - Économies d'énergie - Produits locaux, filières courtes.

Des aides :

- Création et accompagnement d'entreprises : commerces, artisanat ou industrie.
- Aides aux agriculteurs.

Infos : www.parc-naturel-chevreuse.fr

Régis Sadoux

Le SMAGER

Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Etangs et Rigoles

Le SMAGER est constitué du département des Yvelines, de 9 communes (dont la nôtre) et de la Base de loisirs de St-Quentin-en-Yvelines. Une convention tripartie (État/Département/SMAGER) règle les relations entre les différentes parties. Le SMAGER gère pour le compte de l'État (propriétaire du réseau) plus de 312 ha d'étangs et 288 ha de terrains boisés, de prairies, de haies et de rigoles. L'ensemble de ce réseau collecte les eaux pluviales sur 6 400 ha (25% d'origine forestière, 60 % d'origine agricole et 15 % d'origine urbaine.

Sur notre commune, il s'agit d'environ 70 ha d'étangs et de 40 ha de rigoles. Ce sont les étangs de Corbet, de Bourgneuf, de Petit Hollande, de Grand Hollande et de Pourras (pour partie) et les rigoles de Montfort, du Matz, des Pleuviettes, des Charmes, du trou Zozon, et des Bréviares, ainsi que de l'aqueduc des Brévaires.

L'action du syndicat se décline en entretien de rigoles par fauchage, en entretien et réparation des digues, des vannages et aqueducs, en gestion des niveaux d'eau. Il faut ajouter une gestion environnementale des sites. Depuis 2008 le syndicat prend conseil auprès d'un comité scientifique pour la gestion des espaces naturels. Le syndicat a une responsabilité majeure dans la gestion des zones humides. L'ensemble du réseau a un attrait touristique évident. Une mise en valeur est à l'étude, elle s'inscrira dans le respect de l'environnement et des sites. Le syndicat veut aussi développer des actions pédagogiques en faveur des enfants. L'ensemble du réseau est un outil exceptionnel pour faire connaître les milieux palustres qui sont à nos portes et qui sont d'un intérêt majeur pour la sauvegarde de la biodiversité.

Le syndicat arrive à la fin d'une longue période de remise en état des ouvrages, (digue, vannages, pont, rigoles…) initiée voici maintenant plus de 25 ans. Le SMAGER s'est fixé un nouvel objectif : la reconquête de la qualité des eaux. Cela commence par une étude diagnostique (actuellement en cours). Notre commune étant en tête de bassin versant, les actions curatives y débuteront par une recherche systématique des dysfonctionnements dans la qualité des effluents arrivant dans le réseau. Le syndicat est un acteur important pour le maintien de la qualité de notre environnement.

Infos : www.smager.fr

Jean Luc Temoin

La CCE

Une nouvelle Présidence !

Communauté de Communes des Étangs

Conformément à la charte de la CCE, Jean Pierre GHIBAUDO a démissionné de son poste de Président le 19 janvier 2011. Le Conseil de Communauté s'est réunis le même jour pour élire son successeur, Paulette DESCHAMPS, Maire du Perray-en-Yvelines, qui a été élue à l'unanimité des conseillers communautaires.
Nous lui présentons nos vœux de pleine réussite de son mandat :
Elle sera aidée dans sa tache par les quatre vice-présidents élus : Jean-Pierre GHIBAUDO, Maire de St-Leger-en-Yvelines, Daniel BONTE Maire d'Auffargis, Yves MAURY, Maire des Bréviaires et Jacques BOUCHER, Maire des Essarts-le-Roi.
Rappelons que la Communauté de Communes des Étangs, a pour mission d'élaborer et de conduire un projet commun de développement économique et d'aménagement de l'espace. Elle exerce pour cela, en leur lieu et place, les compétences que les communes lui ont transférées à savoir :

Compétences en :

- Aménagement de l'espace communautaire
- Action de développement économique
- Voirie d'intérêt communautaire
- Environnement, développement durable, transports
- Culture, sport
- Action générationnelle
- Énergies et réseaux communautaires
- Habitat, logement
- Services communs
- Elimination des déchets ménagers
- Assainissement non-collectif
- Action pour compte de tiers

Sept commissions étudient les projets qui sont présentés au bureau, véritable organe de gouvernance formé par la Présidente et les vices-présidents. Les dossiers sont ensuite soumis au vote de Conseil de Communauté constitué de 20 délégués Communautaires élus par chaque Commune de la CCE : 4 pour Auffargis, 3 St Léger-en-Yvelines, 3 Les Bréviaires, 5 pour Le Perray-en-Yvelines et 5 Les Essarts-le-Roi.

Commissions :

- Économie, finances, mutualisation
- Environnement, développement, durable et tourisme
- Travaux
- Aménagement, habitat social
- Culture et sport
- Communication
- Appel d'offre

Quelques réalisations particulières de prises en charge de la CCE dans le cadre des transferts de compétence :

Voirie

Prise en charge de certaines routes devenues "routes intercommunales". C'est ainsi que les Bréviaires ont bénéficié de la réfection totale des routes de Poigny, des Fourneaux, de la Croix Rouge et du Chemin de la Haute Borne.

Création d'une aire pour les gens du voyage

Cette zone de stationnement est située sur la commune des Essarts-le-Roi et répond ainsi, pour les 5 communes, à la réglementation.

Installation d'aires de jeux

Elles ont déjà été finalisées pour les communes d'Auffargis, St Leger-en-Yvelines, Les Essarts-le-Roi et Le Perray-en-Yvelines : Il reste à définir l'emplacement de celle des Bréviaires.

Soutien Financier

La CCE a apporté un fond de concours pour la création des commerces de proximité d'Auffargis et des Bréviaires, le maintien d'une boucherie et d'une librairie au Perray-en-Yvelines.

Acquisition

La CCE a acquis les anciennes installations sportives de l'AS PTT au Perray-en-Yvelines :
Les Tennismen Bruyérois de l'ASLB bénéficient ainsi de 12 h par semaine de "Cours couverts".
Ces quelques exemples sont à ajouter à la prise en charge par la CCE du service public d'assainissement non collectif "SPANC", du réaménagement des abords et des installations sportives du collège des Essarts, de la gestion de la piscine,…

Infos : www.cce78.fr

Régis Sadoux

La vie culturelle

COMPAGNIE LES PETITES PORTES

Un atelier d'expression pour les 10-13 ans s'est ouvert en octobre 2010 au sein de la Compagnie "Les Petites Portes" aux Bréviaires.

Cet atelier compte 11 enfants des Bréviaires qui viennent chaque mercredi après-midi s'exercer au théâtre, au chant, au mime ou à la danse...

L'objectif est de créer un spectacle où chacun pourra s'exprimer et donner le meilleur de lui-même. Cette création fait appel à leur imagination, leur énergie, leur persévérance dans le travail, leur disponibilité, leur créativité, leur aisance corporelle et vocale...

Spectacle

Le samedi 7 mai 2011 à 20h30, à la salle des fêtes.

L'entrée sera libre... venez nombreux.

Ciné-Club

vendredi 1er avril 2011
à 20h45 à la salle des fêtes

Une Histoire Vraie de David Lynch

avec Richard Farnsworth, Sissy Spacek, Harry Dean Stanton.

Comme son titre l'indique, il s'agit bien d'une histoire vraie, celle d'Alvin Straight qui, a soixante-treize ans, après une mauvaise chute, décide de quitter son village pour retrouver son frère aîné qui vient d'avoir une attaque. Les deux frères sont fâchés depuis dix ans. Malgré son état de santé médiocre, Alvin décide d'aller voir Lyle dans le Wisconsin et entreprend un voyage de plusieurs centaines de kilomètres par ses propres moyens.

http://cine.club.breviaires.blog.free.fr/

Soirée "Bistrot"

Le vendredi 25 mars,
accueil à partir de 19h30
à la salle des fêtes.

Apéritif offert jusqu'à 20h !

Bière à la pression, boissons fraîches, hot-dog, sandwichs, croque monsieur, crêpes... Baby-foot, jeu de palets, fléchettes...

Entrée gratuite.

Le coin des artistes

“Cadavre exquis”

Pour ceux qui l’ignoreraient le cadavre exquis est un jeu d’écriture qui se joue à plusieurs. Chacun écrit une phrase qu’il cachera et son voisin écrira la suite.
Le premier écrit ‘‘Si j’étais...”
Le deuxième écrit ‘‘ tu serais…”
Le troisième reprend ‘‘Si j’étais…”, etc.

Cadavre exquis réalisé par le cercle de poésie “S.Duroy”

Si j’étais… tu serais…
Si j’étais Président de la République
Tu serais en voyage au bout du monde,
Alors pense à moi
Si j’étais un ours polaire perdu sur la banquise
Tu serais un ballon
Une bulle dans le ciel
Si j’étais un tableau de Léonard de Vinci
Tu serais un Monet devant ses nymphéas
Un pinceau à la main et dans les yeux des étoiles
Si j’étais un homme marié
Tu serais de toute façon trop saoul pour l’entendre
Si j’étais au point zéro de mon firmament
Tu serais le premier homme à marcher sur la lune
Si j’étais à l’aube d’une nouvelle vie
Tu serais comme une libellule violette et verte
Flânant dans les roseaux
Chatouillant les oies bernaches du bord de l’étang
Si j’étais un rêveur…

Evelyne, Françoise, Nelly, Françoise, Daniel, Isabelle, Valdeck, Florence, Danielle Marie-Hélène, Marinette, Simone, Bettina, Janvier 2011.

La peinture à l'huile permet de jouer sur les transparences, les superpositions tandis que la matière, sa rugosité, ses reliefs donnent la force.
Chaque matière, couleur s'imbrique à l'autre jusqu'à ce qu'assemblées, elles deviennent une évidence.

Danielle Gravenstein

Le Taekwondo,

a aussi ses artistes...

Rendez vous sur le Blog :
http://aslb.blogspot.com/
Et vous en comprendrez l’intérêt pédagogique et formateur !
Merci Thierry Elbar !!

Salon et rencontre DES ARTS

Du 26 février au 6 mars 2011.
Organisation conjointe du 19e Salon d'Art et 3e Rencontre des Arts sur le site de la Mare au Loup au Perray-en-Yvelines.

Ouvert à tous les poètes
Inscription gratuite.
Contact : Danielle Robert
Cercle de Poésie Sylviane Duroy des Bréviaires
01 34 84 63 58
francois-d-robert@wanadoo.fr

Interrogation sur le chateau d'eau
Il s'agit de travaux de maintenance qui engendrent une baisse de pression temporaire.

Communiqué

Vigilance !

La Brigade de gendarmerie de Rambouillet nous incite à la vigilance en cette période de transformation technique : "Tous à la TNT".
En effet, des démarcheurs parfois indélicats ou de faux démarcheurs se présentent chez vous sous des prétextes divers (relevé ou remplacement de compteurs, conseils techniques, postes, etc.)
Nous vous incitons à la prudence en demandant précisément à ces personnes de vous présenter leur carte qu'ils doivent détenir obligatoirement et dont les spécimens sont présentés ci-contre.
Il nous est rappelé que la réactivité des concitoyens dans la détection de personnes, véhicules ou de faits suspects et la rapidité de communication sont primordiales dans la réussite de la sécurisation de nos villages.

Badge France Télé Numérique

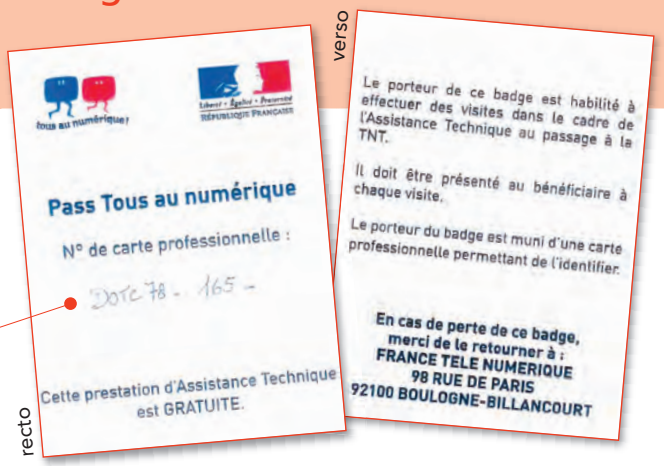

Carte professionnelle de l'agent de la Poste
(doit accompagner le badge France Télé Numérique)

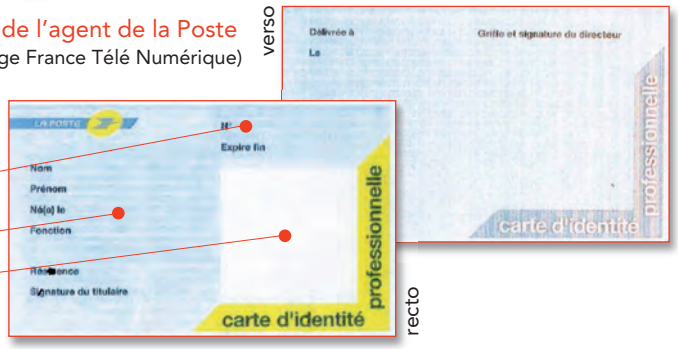

Loto,

le 5 février 2011

Encore une belle réussite pour ce loto de l'année 2011 organisé par la Caisse des écoles. L'après midi, la salle était comble. Petits et grands ont bien profité de l'ambiance conviviale et familiale. Un grand merci pour tous les commerçants des environs et aux parents d'élèves qui se sont investis pour trouver des lots attractifs pour nos enfants.
Les mamans et peut être aussi les papas, ont confectionné des magnifiques gâteaux, tartes, crêpes… quel régal !
Le loto des familles, le soir a rencontré moins de succès, mais l'ambiance était très sympathique.

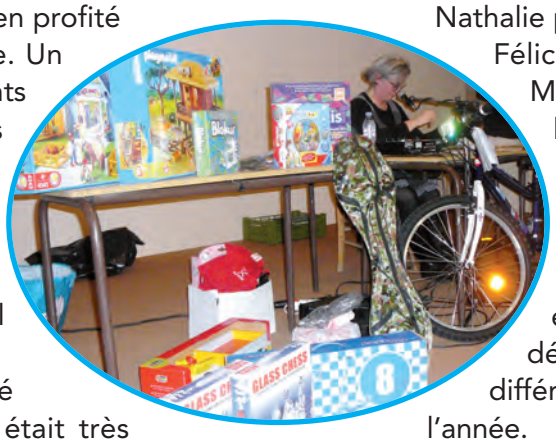

Un grand merci également à toutes les animatrices : les institutrices pour le loto des enfants, Sylvie et Nathalie pour le loto des familles.
Félicitations à Emma, Arthur et Mehdi qui ont remporté les gros lots.
Il nous reste maintenant à faire le bilan financier de cette manifestation. Je rappelle que cette somme permettra aux enfants de partir en classe découverte et de participer à différentes sorties tout au long de l'année.

Martine Carzunel

Goûter de Noël des séniors,

le 17 décembre 2010

Le goûter de Noël des séniors s'est déroulé traditionnellement le vendredi 17 décembre. Des "séniors" de plus en plus jeunes, 65 ans étant l'âge requis minimum d'acceptation à ce clan dit des "anciens" ! Une cinquantaine de personnes étaient donc présentes à la salle des fêtes des Bréviaires.

Avant toutes dégustations de gâteaux, chocolats et champagne, un représentant de la gendarmerie est venu donner des informations et conseils sur la prudence à adopter dans nos comportements, nos habitudes afin d'éviter les cambriolages. Ces derniers étant, malheureusement, encore trop nombreux sur notre commune.

Puis l'après-midi s'est déroulée dans la bonne humeur, en musique avec, en image de fond, un diaporama des photos prises lors de la dernières sortie organisée par le CCAS dans la Baie de Somme, en septembre dernier.

Chacun et chacune à pu s'y retrouver et s'en remémorer les quelques moments épiques et eut aussi l'occasion de réfléchir à notre prochaine destination. Il y fut également évoqué le 1er loto au profit du CCAS qui se déroulera en avril 2011.

Les lotos se succèdent, mais fort de notre patience, nous clôturerons ces manifestations en laissant places, tout d'abord, aux différents lotos dédiés aux plus jeunes tel que celui de la caisse des écoles.

C'est en remerciement à toutes les personnes présentes, qui eurent à affronter le mauvais temps qu'un petit cadeau leurs fût remis, gage de retrouvailles prochaines lors du repas du CCAS au mois de mai.

Merci encore à tous et toutes de votre si sympathique présence.

Valérie Gerbet, Vice-présidente du CCAS

État civil

Bienvenue à...

Tom Alves-Leal--Aubin, le 19 janvier 2010
Marie Huet--Lucta, le 22 février 2010
Manon Hache, le 26 février 2010
Diego Fernandes, le 28 février 2010
Lisa Dufossé, le 7 mai 2010
Jimmy Fernandes Lino--Surjous, le 5 juin 2010
Chelby Cordier, le 3 août 2010
Flavie Derré, le 28 septembre 2010
Natan Coppey, le 30 septembre 2010
Louis Quinault, le 12 janvier 2011

Ils se sont dit oui...

Isabelle Dervaux et Cyril Blavet, le 24 avril 2010
Gratienne Boiset et Philippe Vergeot, le 26 juin 2010
Véronique Aubry et Ossian Majault, le 10 juillet 2010
Catherine Doucet et Olivier Pénot, le 26 juillet 2010

Nous pensons à ceux qui nous ont quitté...

Stéphane Moreau, le 12 janvier 2010
Albert Nion, le 21 décembre 2010
Chantal Jouin, le 14 janvier 2011

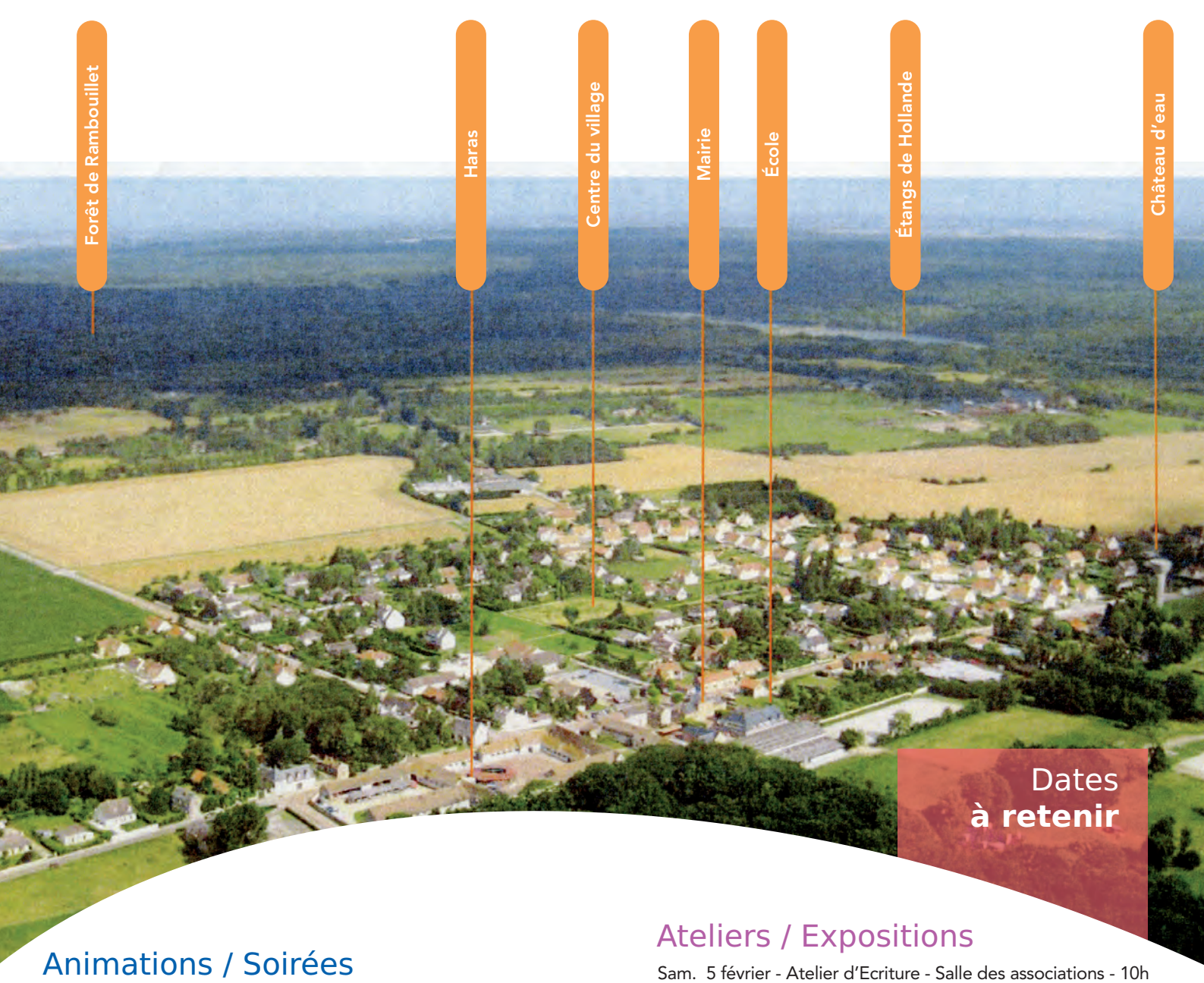

Dates **à retenir**

Animations / Soirées

Lundi 21 février - Ass. G[ale] du Comité des fêtes - Salle des asso. - 20h30
Sam. 5 mars - Loto - Salle des fêtes - 20h30
Ven. 25 mars - Soirée Bistrot - Salle des fêtes - 19h
Ven. 1 avril - Ciné Club "Une histoire vraie" - Salle des fêtes - 20h30
Sam. 30 avril - Loto au profit du CCAS - Salle des fêtes - 20h
Sam. 7 mai - Spectacle Atelier Petites Portes - Salle des fêtes - 20h30
Ven. 17 juin - Ciné Club "Les vacances de Mr Hulot" - Salle des fêtes - 20h30
Sam. 18 juin - Fête de la St Jean - Salle des fêtes - 19h
Sam. 3 septembre - Forum des Associations - Salle des fêtes - 9h
Sam. 10 septembre - Fête communale de la St Sulpice
Dim. 11 septembre - Fête communale de la St Sulpice
Ven. 30 septembre - Assemblée Générale ASLB - Salle des fêtes - 20h30
Sam. 26 novembre - Karaoké - Salle des fêtes - 19h
Dim. 11 décembre - Concert de Noël - Église des Bréviaires - 15h30
Décembre - Animation de décorations de noël avec l'AJB

Ateliers / Expositions

Sam. 5 février - Atelier d'Ecriture - Salle des associations - 10h
Sam. 26 février - Salon des Arts - La Mare aux loups (Le Perray)
Sam. 5 mars - Atelier d'Ecriture - Salle des associations - 10h
Sam. 6 mars - Clôture, Salon des Arts - La Mare aux loups (Le Perray)
Sam. 2 avril - Atelier d'Ecriture - Salle des associations - 10h
Sam. 14 mai - Atelier d'Ecriture - Salle des associations - 10h
Sam. 21 mai - Exposition Poésie - Salle des fêtes - 10h
Dim. 22 mai - Exposition Poésie - Salle des fêtes - 10h
Sam. 4 juin - Atelier d'Ecriture - Salle des associations - 10h

Méditation,

salle Jubin à 18h

Dim. 6 février
Dim. 27 février
Dim. 6 mars
Dim. 13 mars
Dim. 20 mars
Dim. 27 mars
Dim. 3 avril
Dim. 15 mai
Dim. 5 juin

Manifestations sportives

Lundi 7 mars - Course Paris-Nice, passage dans la commune (St Léger vers le Perray)
Sam. 14 mai - Rallye Vélo - Salle des fêtes
Sam. 21 mai - Tournoi de tennis - Tennis des Bréviaires
Dim. 22 mai - Tournoi de tennis - Tennis des Bréviaires
Sam. 04 juin - Taekwondo : goûter de fin de saison - Salle des fêtes - 14h à 18h
Sam. 11 juin - Taekwondo : spectacle de fin d'année - Salle des fêtes - 19h30 à 21h